

Pose de la première pierre du programme immobilier de Logiparc /GTI à la Vallée Mouton

Saint-Benoît - jeudi 11 juin 2015, 11 h



L'immeuble s'alignera le long du Mail à la Vallée Mouton II - Photo LOGIPARC/GTI

Daniel HOFNUNG, Président de Logiparc, Nicole TIENPONT, Directrice générale du Groupe Triangle Investissement (TGI), Dominique CLÉMENT, Maire de Saint-Benoît et Vice-Président du Conseil Départemental de la Vienne, en présence de nombreux élus et partenaires, ont symboliquement, ce jeudi matin à 11 h, posé la première pierre du programme immobilier de Logiparc /GTI à la Vallée Mouton à Saint-Benoît.

Une urbanisation réussie dans le temps et dans l'espace

Le programme immobilier locatif de la Vallée Mouton réalisé par le Groupe Triangle Investissement pour le compte de Logiparc a fait l'objet d'une concertation avec les élus responsables de l'urbanisme de Saint-Benoît. La ville de Saint-Benoît continue à développer son plan d'urbanisation dans le temps et dans l'espace. Parmi les préoccupations liées à une urbanisation réussie : les logements adaptés aux nouvelles économies, à l'accessibilité, à la sécurité, au plan de circulation, à l'assainissement, sont des prérogatives tangibles et impératives. L'opération immobilière permettra d'attirer de nouveaux habitants à la Vallée Mouton. À terme, c'est un bel ensemble immobilier locatif de 24 logements sur une surface de 2 358 m² qui sera bâti.

La Ville continue à conjuguer "mixité sociale et cadre de vie"

Le projet Logiparc correspond au souhait attendu par la Municipalité visant à promouvoir la mixité de l'habitat avec toujours 30 % de logements sociaux en développant un partenariat dans les nouveaux projets immobiliers. La Ville s'efforce d'initier de nouvelles opérations de logements locatifs soit avec des promoteurs en incorporant des logements sociaux dans des

programmes privés, soit avec des organismes HLM. Ce qui est le cas avec ce nouveau programme immobilier Logiparc à la Vallée Mouton. Il s'intégrera, comme les précédents programmes immobiliers, parfaitement dans l'environnement existant. La conception des logements allie esthétique d'une architecture innovante et performance énergétique tout en préservant une qualité du cadre de vie

La Ville continue son effort de construction de logements sociaux

La ville confirme une **hausse de ses logements sociaux**. En 2006, Saint-Benoît comptait 155 logements sociaux. La Municipalité souhaite marquer une **priorité pour la mixité sociale** dans les nouveaux programmes de construction. **Actuellement, 44 logements sociaux dont la livraison devrait intervenir avant fin 2016** permettront à la ville, d'une part d'augmenter le taux des 20 % de logements sociaux imposé par la loi SRU qui **est actuellement de 13,5 %**, et d'autre part de répondre aux besoins des différentes demandes de logements enregistrées par les services de la Mairie.

Participation financière de Saint-Benoît au programme immobilier Logiparc

La ville participe financièrement à hauteur d'une aide globale de 67 100 € sur le programme de logements locatifs Logiparc à la Vallée Mouton, définie comme suit :

- La ville a accordé une subvention de 40 000 € à Logiparc pour aider au financement de l'acquisition du foncier. Cette aide financière de 40 000 euros est la somme qu'elle doit verser en indemnité annuelle, depuis la loi SRU, pour l'année 2013. (Conseil Municipal du lundi 4 novembre 2013)
- Afin de poursuivre le programme de construction de logements locatifs et sociaux, une convention a été établie entre Saint-Benoît, Logiparc et Grand Poitiers afin de déterminer les modalités de soutien financier des deux collectivités à Logiparc. Le montant alloué par la ville de Saint-Benoît pour la participation à la réalisation de 24 logements locatifs sociaux à la Vallée Mouton est de 21 100 € répartis comme suit :
 - 10 700 € pour 14 logements PLUS (Logement financé par un prêt locatif à usage social)
 - 10 400 € pour 7 logements PLAI (Logement financé par un prêt locatif aidé d'intégration)
- Logiparc, bailleur social de la Vienne, s'est engagé en lien avec la ville à réaliser trois logements individuels locatifs neufs à la Vallée Mouton II. Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la ville participe financièrement à la construction et attribue une subvention de 6 004 € à Logiparc, conformément à la convention tripartite avec Logiparc et Grand Poitiers.
 - 2 logements T3 et T3+ de type PLUS (Prêt locatif à usage social)
 - 1 logement T3 et T3+ de type PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration)

